



## **REVUE DE PRESSE**

**Mardi 08 août 2017**



# Gaffe suite au décès de Nicole Bricq

La twittosphère n'a pas tardé à y voir un manque de tact et Marianne a tout bonnement trouvé la réaction «hallucinante», moins de 48h après le décès de l'ex-ministre charentaise Nicole Bricq (Photo AFP) chez son frère à Rivières. En tout cas, en publiant sur son blog un billet intitulé «Nicole est morte, me revoilà peut-être sénatrice», Hélène Lipietz, la suppléante au Sénat de Nicole Bricq, s'est faite remarquer. Si Hélène Lipietz, membre d'EELV, commence par avoir une pensée pour le compagnon de Nicole Bricq, la future sénatrice intérimaire ose un parallèle étrange, estimant que la mort de la Charentaise est «le pire des scénarii pour elle et pour moi». Suit un méchant taclé: «À la fin de



mon mandat de remplaçante elle m'a appelée et ce fut notre dernière conversation : elle voulait rester au Sénat pour être un bon petit soldat du socialisme...». Et Hélène Lipietz d'en rajouter une couche: «Elle est morte dans son pays natal, la Saintonge, après avoir siégé une dernière fois la semaine passée sous les couleurs «d'En marche». La vie joue des tours parfois.» Référence au fait que Nicole Bricq est

décédée en chutant dans un escalier... Et de conclure: «Pendant 6 semaines j'aurais le plaisir de reprendre le clavier pour répondre aux citoyens-citoyennes comme je l'ai fait pendant 22 mois, laissant de côté ma nouvelle profession, que je n'ai même pas eu le temps de vous présenter: cuistote-bouquiniste.» Interpellée par des lecteurs, elle en rajoute une couche: «Il n'y a pas de larmes lourdes, puisqu'il n'y a pas de larmes, sauf pour Jean-Paul dont j'ai apprécié l'humour.(...) Donc, je suis triste pour Jean-Paul, j'admire la femme politique qu'à été Nicole, mais je ne partage pas ses dernières idées voire même les regrette, mais en même temps je trouve que la vie me fait une sacrée farce.»

## Elle attaque les laboratoires

**A**mélie (Repro CL) a 31 ans et vit près de Saintes. La jeune femme fait partie des 130 patients français qui assignent en responsabilité civile cinq fabricants de tests de dépistage de la maladie de Lyme, leur reprochant de la non-fiabilité de ces tests. Elle a déposé plainte en octobre 2016. «J'ai hésité car les labos sont puissants. Mais après ce que j'ai subi, je ne pouvais pas rester sans rien faire.» Les souffrances de la jeune femme remontent, dit-elle, à 2013. Elle remarque sur son bras une plaque rouge qui s'étend et qui chauffe. Elle pense à une allergie. La plaque disparaît au bout de trois semaines. Amélie déclare ensuite des symptômes handicapants: baisse de l'audition,

vertiges, perte de poids, douleurs aiguës aux cervicales... «J'ai subi beaucoup d'examen, mais sans jamais savoir ce qu'il m'arrivait. Je croyais avoir un cancer caché.» Elle se soumet plusieurs fois au test dit «Elisa», celui-là même dont les fabricants sont aujourd'hui assignés en justice. Ce test revient à chaque fois négatif. Le médecin d'Amélie ne peut pas lui prescrire le traitement contre la maladie Lyme... puisque, officiellement, elle n'en est pas atteinte. En 2014, après des mois de souffrances, un professeur prend sur lui de lui prescrire des antibiotiques contre cette maladie. «J'avais pris en photo mon érythème migrant de 2013, qui est une marque de Lyme.

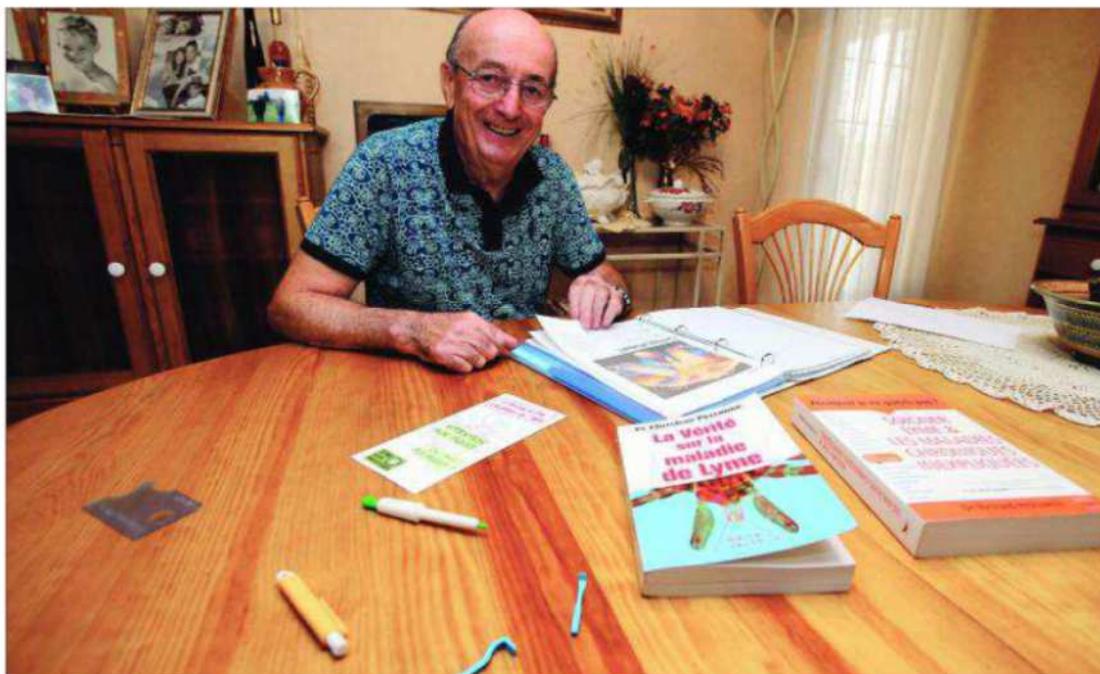
Ce professeur m'a sauvé la vie.» Depuis, elle est régulièrement sous antibiotiques et, même si elle se sent mieux, continue de souffrir de fatigue extrême, de courbatures, de douleurs. «Je lutte au quotidien», décrit-elle. Son histoire, selon elle, est celle de beaucoup de malades. «J'espère aller au tribunal pour témoigner de mes souffrances face aux laboratoires.» Les avocats de Lymaction - nom donné au groupe de défense - réclament 500 000 euros de dommages pour les patients et exigent des fabricants qu'ils prouvent la fiabilité de leurs tests. «L'argent n'est clairement pas mon but, promet Amélie. Je me bats au sein de l'association "Le droit de guérir" pour faire



avancer la cause, pour que la recherche sur Lyme s'organise en France, pour que la chronicité de la maladie soit reconnue.» Dans un communiqué, publié en octobre dernier, le laboratoire BioMérieux a fait savoir qu'il s'opposait aux demandes d'indemnisation, considérant qu'il n'a commis aucune faute et que ses tests sont conformes à la réglementation.

## Lyme: ils tirent la sonnette d'alarme

- La maladie de Lyme est transmise par les tiques ■ La Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions les plus exposées
- L'Agence régionale de santé lance une campagne de prévention et les associations montent au créneau.



Guy Mathieu est le coordinateur régional de l'association Lyme sans frontières. Son fils Jean-Luc a contracté la maladie alors qu'il avait 16 ans.

Photo Majid Bouzitt

Myriam HASSOUN  
m.hassoun@charentelibre.fr

Il ne sort jamais en pleine nature sans son tire-tique en poche. Guy Mathieu, 74 ans, est depuis quatre ans le coordinateur régional de l'association Lyme Sans Frontières. Sans relâche, cet Angoumoisien, hygiéniste hospitalier à la retraite, fait de la prévention auprès des populations les plus exposées à la maladie de Lyme, comme les sylviculteurs ou les randonneurs, partout en Nouvelle-Aquitaine. La grande région est particulièrement touchée par le risque de cette maladie transmise par les tiques: 1 700 nouveaux cas relevés chaque année annonce l'Agence régionale de santé (ARS) qui lance une campagne de prévention. Selon les chiffres du réseau Sentinelles, la grande région est même la plus touchée du pays avec un taux d'incidence annuel moyen de 165 cas pour 100 000 habitants en 2015. Août et septembre sont des mois à forte exposition. Mais pour Guy Mathieu, cette lutte contre Lyme prend racine dans du vécu, un dur

vécu. «Je me bats pour que les gens ne connaissent pas la même galère que nous», exprime-t-il. Son fils Jean-Luc a contracté la borréliose de Lyme, l'autre nom de cette maladie, en 1987 lors d'un voyage en Allemagne.

#### Une chronicité non reconnue

Le jeune homme avait alors 16 ans mais, selon ses parents, le bon diagnostic n'a pas été posé et, aujourd'hui âgé de 47 ans, il souffre de graves symptômes. «Quelques mois après son retour d'Allemagne, il a développé des douleurs vives au niveau des genoux et les médecins lui ont diagnostiqué de l'arthrose juvénile», raconte Jeannine Mathieu, l'épouse de Guy. En 1987, Lyme ne vient à l'esprit d'aucun praticien consulté par Jean-Luc et ses parents. Sportif, l'ado doit arrêter le rugby. Il est sous anti-inflammatoires mais fait régulièrement des poussées de douleurs, souffre de lymphocytome (lobe des oreilles rouge et enflammé), d'acrodermatite atrophique (mains rouges et enflammées), d'abcès.

«En 2012, soit vingt-cinq ans après les premiers symptômes, il est tombé en pleine crise: une fatigue extrême, des douleurs articulaires qui l'empêchaient de marcher», déroule Guy Mathieu. Jean-Luc, qui vit dans le Puy-de-Dôme, est hospitalisé trois fois au CHU de Clermont-Ferrand, puis à Limoges. «J'ai commencé à m'interroger: est-ce que ça pourrait être Lyme? Jen ai fait part aux soignants, mais personne n'a voulu nous entendre. On l'a même envoyé en consultation psychiatrique», se souvient Guy Mathieu. Le test Elisa, test de dépistage de Lyme aujourd'hui contesté par des patients (lire par ailleurs), revient négatif. «Comme pour 50% des malades», assure encore Guy Mathieu. Qui décide de tenter le tout pour le tout, se procure le traitement antibiotique normalement prescrit contre Lyme et le donne à son fils. «En quelques jours, le résultat a été spectaculaire: l'acrodermatite et le lymphocytome ont disparu.» Mais les douleurs articulaires et l'état de léthargie sont restés. D'après ses parents, Jean-Luc est toujours très faible.

«La médecine officielle ne veut pas reconnaître la chronicité de la maladie. Il n'y a pas de recherche fondamentale sur Lyme et à moins de la diagnostiquer en phase primaire, qui se soigne bien, on ne sait pas la guérir.» En 2007, un protocole de traitement a été mis en place. «Mais alors même qu'il ne permet pas de soigner Lyme, les médecins qui ne le respectent pas risquent la suspension.» En 2015, l'Agence Santé publique France recensait 33 202 cas en France. Les associations pensent que ce chiffre est largement sous-estimé. Suite à la médiatisation de nombreux cas, un groupe de travail d'experts a été installé par l'ancien gouvernement en janvier 2017. Lyme Sans Frontières y participe. «Nous, tout ce que l'on dit, c'est: laissons travailler les médecins qui s'intéressent à la maladie et la recherche avancer», milite Guy Mathieu. Cet automne, la Haute autorité de santé (HAS) devrait présenter un nouveau protocole de soins.

Lyme Sans Frontières:  
contact@associationlymesansfrontieres.com  
ou 06 04 90 90 95.

#### Que faire pour se protéger ?

«La maladie de Lyme est une maladie vectorielle à tiques qui se développe dans les environnements humides, les bois, les forêts», décrit Martine Vivier-Darrigol, médecin responsable de la Cellule de veille alerte et gestion à l'ARS. Les randonneurs, les campeurs, les chasseurs, les forestiers... toutes les personnes pratiquant des activités de pleine nature sont exposées au risque. Les conseils de l'ARS pour se protéger: on porte des chapeaux et des vêtements couvrants de couleur claire quand on sort en pleine nature ou en forêt, on peut aussi vaporiser ses vêtements de produits anti-tiques. Après l'activité: on s'inspecte minutieusement, on inspecte les enfants. Si on repère une tique, on la retire avec un tire-tique, en tournant doucement pour ne pas laisser le dard dans la peau. Puis on désinfecte la zone. Et on surveille ensuite l'apparition d'une plaque rouge autour de la morsure: l'érythème migrant est signe qu'il faut consulter un médecin au plus vite. «Mais il ne faut pas cependant céder à la paranoïa et courir aux urgences: consulter dans les jours qui viennent son médecin traitant est la marche à suivre», ajoute Martine Vivier-Darrigol qui rappelle aussi que seules 10% des tiques sont porteuses de la borréliose, bactérie qui provoque la maladie.

#### Le chiffre

**84** C'est l'incidence annuelle moyenne

pour 100 000 habitants de la borréliose de Lyme en ex-Poitou-Charentes, 7<sup>e</sup> région la plus touchée de France. Ce taux culmine à 239 cas pour 100 000 habitants dans l'ex-Limousin, région la plus touchée du pays. L'incidence annuelle moyenne nationale est de 46 cas pour 100 000 habitants.

(Source: Agence Santé publique France, réseau Sentinelles, relevé 2010-2015)

# Incendies volontaires: «Les fautifs doivent rembourser»

Il n'est pas normal que la collectivité supporte le coût de l'extinction d'un feu allumé par quelqu'un volontairement.

2 600, 3 900, 12 000 euros... Dorénavant, les pompiers de la Charente se porteront partie civile pour tous les incendies volontaires. Et demanderont le remboursement des moyens engagés.

Amandine COGNARD  
a.cognard@charentelibre.fr

Trois mille neuf cents euros. Voilà combien a coûté au Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Charente l'extinction du feu de paille qui s'est déclenché le 24 juin dernier à Champniers.

Si les pompiers charentais ont fait ce calcul, c'est qu'ils ont décidé, dorénavant, de se porter systématiquement partie civile dans toutes les affaires d'incendies volontaires qui seront jugées par le tribunal. «Il n'est pas normal que la collectivité et donc in fine les contribuables supportent le coût financier de l'extinction d'un feu allumé volontairement par quelqu'un», défend le commandant Philippe Jardot, du service «affaires générales et juridiques» du Sdis 16.

L'incendiaire présumé de ce feu de plein air qui a ravagé 40 bottes de paille de 500 kilos chacune, sur plus de 1 000 mètres carrés, à Champniers sera jugé en audience collégiale par le tribunal d'Angoulême le 29 août. Ce jeune homme d'une vingtaine d'années avait été vu sur les lieux par des témoins. Les pompiers ont anticipé et remis au juge un descriptif détaillé des moyens engagés sur ce feu: «Onze

engins et 41 pompiers venus des casernes d'Angoulême, Jarnac, Blanzac, Ruffec, Villebois, Montbron, Barbezieux, Saint-Claud et La Couronne avait dû être déployés, un autre incendie ayant lieu au même moment à Brie. Le tout pour une intervention qui a duré plus de trois heures trente», note le commandant Jardot.

## 12 000 euros pour une série de dix incendies

Pour chaque engin et chaque équipe, le responsable juridique a évalué les frais kilométriques, le coût horaire de l'utilisation des véhicules, les coûts de personnel, mais aussi les consommables utilisés: additif à l'eau, ravitaillements. «Pour une telle intervention, cela représente 2 500 euros de véhicules et 1 400 euros de personnel. Si le prévenu est déclaré coupable, on espère que le juge le condamnera à rembourser ces frais, comme le prévoit l'article 2.7 du code de procédure pénal.»

Une première étape qui doit devenir un réflexe pour le Sdis. «Nous attendons encore la date d'audience, mais nous nous porterons aussi partie civile pour la série d'incendies qui a eu lieu entre le



À Saint-Maurice-des-Lions, en juillet 2015, un incendiaire avait mis le feu à 160 tonnes de foin.

Photo archives CL

4 et le 21 juillet 2015 dans le Confolentais», indique Philippe Jardot. Le prévenu, un homme de 63 ans domicilié à Étagnac, comparaitra pour une dizaine d'incendies de pailleurs et de forêt à Confolens, Brigueilleuil, Saint-Maurice-des-Lions, Chabrac, Saulgond, mais aussi Chassenon et Étagnac, où trois incendies avaient été allu-

més au briquet le même jour. «Douze véhicules et une cinquantaine de pompiers ont été mobilisés rien que sur cette journée», compte le commandant Jardot qui chiffre à 12 000 euros le coût des interventions cumulées du Sdis pour ces dix incendies.

Le 6 septembre, le Sdis sera également présent à l'audience cor-

rectionnelle pour réclamer 2 600 euros de remboursement pour l'extinction de l'incendie volontaire d'un corps de ferme à Abzac le 4 décembre dernier. «Quand ils commettent de tels actes malveillants, ces gens savent qu'ils vont déclencher l'intervention des secours, c'est donc à eux de payer la facture.»

■ La société de post-production de films située à Mérignac, s'est dotée de camions uniques en France ■ L'équipement peut traiter les images sur le lieu du tournage.

# Norimage Films innove en matière d'images

Geoffrey CLÉMENÇON  
g.clemencon@charentelibre.fr

Un fond sonore de jazz, une climatisation, des sièges moelleux, un petit réfrigérateur et trois écrans. Les deux camions des unités mobiles de post-production de Norimage Films, société basée à Mérignac, sont des bijoux sur roues. Lancés en juillet 2016, ces véhicules servent à traiter les images qui viennent d'être tournées pour un film, sans les envoyer dans un laboratoire parisien.

«Un téléfilm se tourne en 20 jours, le temps d'envoyer les images au labo, qu'elles reviennent... si jamais il y avait une erreur, on avait déjà changé de décor, il fallait revenir sur les lieux», explique Pascal Lamargot, producteur et fondateur de Norimage. Les camions de post-productions permettent de traiter les images sur place et de gagner du temps. Lucas Placidet, le technicien créateur de ses unités mobiles, travaille en plusieurs étapes. D'abord sauvegarder les images tournées et vérifier leur intégrité. Ensuite il réalise l'étalonnage, s'assure que le son est synchronisé correctement avec l'image, et il peut corriger des couleurs. «Si la scène est dure, un crime par exemple, je peux la refroidir avec des filtres sombres.» Les comédiens peuvent



Norimage Films, seule société en France à posséder deux camions équipés en unité mobile de post-production.

Repro CL

aussi être retouchés: «Un visage fatigué avec des cernes peut se voir, on met une patate, un masque qui corrige précisément ce détail.» Il termine par un transcoding, compresse les fichiers, réduit leur poids et les envoie au laboratoire

par livraison sécurisée. «Quand les autres vont déjeuner ou dîner, moi je travaille, on ne perd pas de temps. Et à l'inverse, quand eux charbonnent, moi je me repose.»

## Trois écrans d'ordinateur en même temps

Pour distinguer nettement les nuances de couleur, Lucas Placidet travaille sur trois écrans d'ordinateurs en même temps, dont un est utile pour afficher des couleurs plus précises. Ce traitement d'images nécessite une capacité de stockage considérable. Le camion possède huit disques durs incrustés dans la paroi à droite de l'écran. «Pour alimenter en énergie, l'unité mobile possède 230 kg de batteries et quatre panneaux solaires sur le toit qui produisent 600 W. Il y a aussi une connexion 4G.»

Preuve de l'autonomie complète du camion, c'est lui qui a dépanné la régie tombée en panne lors du tournage d'un téléfilm.

Les batteries se branchent aussi sur secteur. Preuve aussi de l'efficacité et de l'utilité de ces unités mobiles de post-production, le Centre national du cinéma délivre maintenant une subvention pour aider Norimage Films à entretenir ses camions.

L'achat et l'aménagement des deux véhicules ont coûté 160.000 euros. «Le camion est un labo, il y a un spécialiste derrière, cela ne représente pas de coût supplémentaire puisque si la production n'emploie pas l'une des deux unités post-production, il faudra payer le labo», souligne Pascal Lamargot. Norimage fait payer entre 300 et 500 euros la journée de travail d'un camion et d'un technicien. D'ici un an ou deux, deux autres achats de camion sont à l'étude.

Retrouvez sur notre site internet un diaporama avec des images exclusives du camion et de traitement de données. Contact: [www.norimage-films.com](http://www.norimage-films.com)



Lucas Placidet travaille sur plusieurs écrans à l'intérieur du camion.

Photo G. C.

## Elles & ils

■ Bruno Lopez,



artisan chocolatier de la chocolaterie «Gourmandise et chocolat» à Gensac-La-Pallue

(Photo Majid Bouzzit, partagera son savoir-faire avec les visiteurs du Château Royal de Cognac (Cognac Otard) ce vendredi 11 août, à 18h30, à l'occasion des animations «Vendredi au château» organisées par les cognacs Otard. Tarif: 26 € sur réservation au 05 45 36 88 86.

■ Cyrille Blattes,



le directeur du centre équestre de Cognac, organise un concours de saut d'obstacles (CSO) et de hunter (discipline qui consiste à enchaîner un parcours d'obstacles avec la plus grande harmonie possible) du samedi 12 août au mardi 15, aux Écuries de Boussac à Cherves. Le concours propose des épreuves préparatoires, amateurs et pro et accueille la finale régionale des cycles libres. Entrée gratuite (Photo archives CL).

# Élysée

## Un statut pour Brigitte Macron

L'Élysée précisera dans les prochains jours le «rôle public» de Brigitte Macron (Photo AFP) dans un document sur



lequel ses services travaillent depuis plusieurs semaines. *«Le candidat Emmanuel Macron avait promis pendant la campagne présidentielle de clarifier ce rôle et d'en finir avec l'hypocrisie concernant le conjoint du chef de l'État»,* souligne l'entourage du Président. *«Brigitte Macron joue un rôle, a des responsabilités. Nous voulons de la transparence et encadrer les moyens dont elle dispose»,* a tweeté pour sa part Christophe Castaner, le porte-parole du gouvernement. L'épouse du chef de l'État *«n'aura pas de rôle politique mais un rôle public»* : représentation, réponse à la centaine de courriers qu'elle reçoit quotidiennement...

## Macron écoute les agriculteurs

Les représentants d'un monde agricole en crise ont présenté hier à l'Élysée leurs doléances au président Emmanuel Macron, en espérant que les États généraux de l'Alimentation lancés fin juillet leur permettent de sortir de l'ornière. Ces rencontres sont intervenues dans un contexte tendu, quelques semaines après le lancement de ces États généraux qui doivent permettre notamment une répartition de la valeur plus favorable aux producteurs face à la grande distribution ou aux transformateurs. La tension était encore montée d'un cran il y a une dizaine de jours,

après un arbitrage du gouvernement sur les aides européennes, très contesté par l'ensemble du monde paysan. Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, avait annoncé le transfert d'une partie des aides européennes du «pilier 1» de la politique agricole commune (aides à l'hectare) vers le «pilier 2» (développement rural, aide à l'agriculture de montagne, installation des jeunes agriculteurs, aide à la bio). La plupart des visiteurs de la matinée ont loué un président «à l'écoute» et qui «maîtrise son sujet». Bernard Lannes, président de la Coordination ru-

rale, a estimé que les États généraux de l'Alimentation ne pourraient «réorienter l'alimentation» que si on modifie la PAC (politique agricole commune européenne), portée par un commissaire européen à l'Agriculture Phil Hogan «ultra-libéral». Emmanuel Macron, absent lors de leur ouverture, a «réaffirmé son ambition autour des États généraux», qualifiés de «chantier prioritaire», et informé ses interlocuteurs qu'il «présenterait lui-même les conclusions de la phase 1 sur la création et la répartition de la valeur à la mi-octobre», a indiqué l'Élysée.



Emmanuel Macron s'est engagé à revoir les représentants du monde paysan fin septembre.

Photo archives AFP

# Les œufs contaminés inquiètent

La France et le Royaume-Uni sont aussi touchés par la crise du fipronil, après la livraison d'œufs contaminés depuis les Pays-Bas.

L'ampleur du scandale est apparue au grand jour la semaine dernière aux Pays-Bas, où jusqu'à 180 élevages ont été bloqués et des rappels massifs ordonnés alors que les taux de fipronil - une molécule utilisée pour éradiquer le pou rouge sur les poules - dépassaient parfois largement les seuils autorisés par la réglementation européenne. En grande quantité, le fipronil est considéré comme «modérément toxique» pour l'homme par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il est strictement interdit chez les animaux destinés à la consommation humaine. La crise s'est ensuite propagée en Allemagne, en Suisse et en Suède, où des millions d'œufs provenant des Pays-Bas - qui comptent près de 50 millions de poules pondeuses - ont été rappelés et détruits. «Le nombre d'œufs est très limité (21 000) et le risque pour la santé publique très faible, mais nous enquêtons en urgence sur la distribution de ces œufs au Royaume-Uni», a reconnu hier l'Autorité britannique de sécurité alimentaire. «Treize lots d'œufs contaminés en provenance des Pays-Bas» ont été livrés en juillet à des entreprises de transformation alimentaire situées dans



Des enquêtes pénales sont déjà en cours aux Pays-Bas et en Belgique.

Photo AFP

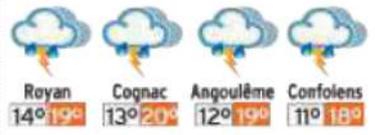
l'ouest de la France, a précisé le ministère français de l'Agriculture. «Des investigations sont menées dans ces établissements (...) pour évaluer la situation (les produits concernés et leur destination) et bloquer les produits incriminés à des fins d'analyses», selon cette source. Un élevage de poules pondeuses du Pas-de-Calais, dans le Nord, est par ailleurs bloqué depuis le 28 juillet, en raison de craintes d'une contamination découlant du même traitement insecticide que celui ayant affecté des exploitations néerlandaises, mais également belges et alle-

mandes. Certains éleveurs néerlandais frappés par la crise ont commencé à détruire leur cheptel. Plus de 300 000 poules contaminées, qui atteignaient la limite d'âge de 18 à 24 mois pour la ponte, mais étaient de ce fait exclues du circuit de transformation alimentaire habituel, ont déjà été abattues, selon l'organisation agricole néerlandaise LTO. Un à plusieurs millions de poules pondeuses pourraient connaître le même sort si les éleveurs estiment qu'il n'est plus rentable de les maintenir en vie, faute de débouchés pour les œufs.

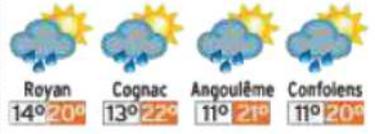
# Cet après-midi



## Mercredi



## Jeudi



## Vendredi



## Samedi



## Dimanche



## Lundi



## HIER

Mini / 16h

### Frais pour la saison.

Le temps est instable, avec un ciel variable et chaotique, laissant parfois échapper des averses. Un coup de tonnerre n'est pas exclu, vers la mi-journée, de la Vendée aux îles Charentaises. Vent d'Ouest à Nord-Ouest modéré, à assez fort sur la côte, avec des rafales jusqu'à 50 ou 60 km/h. Températures très fraîches, au mieux 20 ou 21°C.

# Œufs contaminés : des lots livrés en France

**SANTÉ** Ils contiendraient du fipronil, interdit chez les animaux destinés à la consommation humaine



Le scandale a commencé la semaine dernière aux Pays-Bas, causant blocages d'élevages et rappels massifs. PHOTO AFP

La France et le Royaume-Uni sont à leur tour touchés par la crise du fipronil, après la livraison dans ces pays d'œufs contaminés par cet insecticide depuis les Pays-Bas, où des millions de poules pourraient être abattues. L'ampleur du scandale est apparue au grand jour la semaine dernière aux Pays-Bas, où jusqu'à 180 élevages ont été bloqués et des rappels massifs ordonnés alors que les taux de fipronil – une molécule utilisée pour éradiquer le pou rouge sur les poules – dépassaient parfois largement les seuils autorisés par la réglementation européenne.

En grande quantité, le fipronil est considéré comme « modérément toxique » pour l'homme par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il est strictement interdit chez les animaux destinés à la consommation humaine.

La crise s'est ensuite propagée en Allemagne, en Suisse et en Suède, où des millions d'œufs provenant des Pays-Bas – qui comptent près de 50 millions de poules pondeuses – ont été rappelés et détruits. « Le nombre d'œufs est très limité (21 000) et le risque pour la santé publique très faible, mais nous enquêtons en urgence sur la distribution de ces œufs au Royaume-Uni », a reconnu hier l'Autorité britannique de sécurité alimentaire.

#### **Un élevage de poules bloqué**

« Treize lots d'œufs contaminés en provenance des Pays-Bas » ont été livrés à deux établissements de fabrication de produits à base d'œufs de la Vienne et du Maine-et-Loire en juillet, a précisé le ministère français de l'Agriculture. « Des investigations sont menées dans ces établissements [...] pour évaluer la situation (les produits concernés et leur destination) et bloquer les produits incriminés à des fins d'analyses », selon cette source.

Un élevage de poules pondeuses du Pas-de-Calais (Nord) est par ailleurs bloqué depuis le 28 juillet, en raison de craintes d'une contamination découlant du même trai-

tement insecticide que celui ayant affecté des exploitations néerlandaises, mais également belges et allemandes.

#### **Cheptels détruits**

Certains éleveurs néerlandais frappés par la crise ont commencé à détruire leur cheptel. Plus de 300 000 poules contaminées qui atteignaient la limite d'âge de 18 à 24 mois pour la ponte, mais étaient de ce fait exclues du circuit de transformation alimentaire habituel, ont déjà été abattues, selon l'organisation agricole néerlandaise LTO. Un à plusieurs millions de poules pondeuses pourraient connaître le même sort si les éleveurs estiment

---

La Haye a promis un plan d'aide d'urgence alors que les pertes sont estimées à « plusieurs millions d'euros »

qu'il n'est plus rentable de les maintenir en vie, faute de débouchés pour les œufs, a-t-elle prévenu dimanche soir.

Le gouvernement de La Haye a promis un plan d'aide d'urgence alors que le secteur estime déjà les pertes à « plusieurs millions d'euros ». Des représentants des exploitations touchées aux Pays-Bas, en Belgique ou de Basse-Saxe (ouest de l'Allemagne) ont déjà annoncé qu'ils réclameraient des indemnités une fois que les responsabilités auront été clairement établies. Ces exploitations affirment avoir eu recours aux services de la société néerlandaise spécialisée dans la désinfection d'élevages Chickfriend, soupçonnée d'avoir frauduleusement employé du fipronil dans un produit antiparasitaire commercialisé sous le nom de DEGA16.

Des enquêtes pénales sont en cours aux Pays-Bas comme en Belgique. Elles viseraient également le fournisseur belge Poultry-Vision, qui avait acquis de grandes quantités de fipronil en Roumanie, selon les médias.

# « Le président a pris des notes »

**SYNDICAT** Le Gersois Bernard Lannes, président de la Coordination rurale estime avoir pu présenter à Emmanuel Macron les idées portées par son syndicat agricole pour une sortie de crise du secteur

---

Emmanuel Macron recevait hier la plupart des représentants agricoles. Au centre des entretiens, la revendication pour les producteurs d'un « juste » prix face aux exigences de la distribution ou aux demandes de l'agroalimentaire.

---

S'il a fait savoir à Emmanuel Macron qu'il était déçu du fait que son syndicat n'ait pas obtenu la présidence de l'atelier sur la rémunération des agriculteurs, un des ateliers du volet agricole des états généraux de l'alimentation, le Gersois Bernard Lannes, président national de la Coordination rurale estime plutôt positif son entretien d'hier matin avec le président de la République. « Je l'ai senti très à l'écoute », explique le céréalier (75 hectares) et éleveur de poulets.

« **La carte de la transparence** »  
« Notre secrétaire générale, Véronique Le Floc'h, et moi-même avons eu 30 minutes d'échanges comme tous les autres syndicats. Nous avons

pu notamment lui rappeler que la stratégie du tout export mise en avant par certains grands groupes coopératifs n'était pas la solution. Nous avons plaidé pour un audit des comptes et stratégies des grands groupes coopératifs. Les Allemands l'ont fait, nous devons également jouer la carte de la transparence. Nous n'avons rien contre le modèle coopératif, au contraire, nous y croyons, tant qu'il reste piloté par les agriculteurs et non par des profils issus de la grande distribution. »

Une grande distribution que le président de la République rencontrera vraisemblablement début octobre.

« Nous l'avons vu prendre des notes. J'y vois un bon signe pour la suite des discussions. Il cherche des arguments pour affronter la grande distribution. On va peut-être en finir avec le psychodrame permanent dès que l'on parle des marges. Le "c'est pas moi c'est lui" doit cesser. J'ai rappelé au président que 70 % des exploitations françaises ont des comptes dans le rouge et que 30 000 sont en dépôt de bilan et que sur 1 euro du prix de vente d'une baguette, 3,2 centimes seulement reviennent à la production céréalière. On pourrait aisément améliorer ses marges... »



**COGNAC**

## La délicatesse de la truffe d'été



Aujourd'hui, à 19 heures, une conférence sur la délicatesse de la truffe d'été est donnée à l'Espace découverte du Pays du cognac, place de la Salle-Verte. Un marché de trufficulteurs et une dégustation auront lieu à l'issue de la causerie. PHOTO OLIVIER SARAZIN

# Un nouveau patron pour les gendarmes

## GROUPEMENT DÉPARTEMENTAL

Le lieutenant-colonel Geoffroy a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> août

ANTOINE BENEYTOU  
angouleme@sudouest.fr

**A** 45 ans, le lieutenant-colonel Laurent Geoffroy est devenu le 1<sup>er</sup> août le nouveau commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Charente. Succédant au colonel François Santarelli, il arrive de la Direction générale de la gendarmerie nationale basée à Issy-les-Moulineaux (DGGN) où il officiait depuis 2012 à la sous-direction de l'organisation et des effectifs (SDOE) en tant qu'adjoint au chef de bureau, puis chef de bureau depuis 2014.

Il était ainsi chargé de l'organisation des unités de gendarmerie et de la répartition des forces sur le territoire métropolitain et outre-mer. Formé à l'école des officiers en 1998, il a suivi ce cursus durant trois années avant d'être affecté à Morlaix, dans le Finistère, où il a été commandant en second puis à La Flèche, dans la Sarthe, où il fut commandant de compagnie. Il a également servi à l'état-major de la gendarmerie à Limoges.

### Lutter contre les cambriolages

Heureux de retrouver le terrain – « Cela correspond pleinement à ce que je voulais » – il a déjà défini des axes de travail. Notamment en



Laurent Geoffroy arrive d'Issy-les-Moulineaux. PHOTO A. B.

terme de sécurité routière, particulièrement dans le Nord-Charente. « Des efforts seront faits pour enrayer cette problématique », due en grande partie à des comportements d'usagers de la route, notamment des refus de priorité. S'ajoute : « la lutte contre les cambriolages avec le Groupe de lutte anti-cambriolage, le Glac, qui agit dans tout le département et qui est très actif avec des opérations et des interpellations importantes. » Le lieutenant-colonel Laurent Geoffroy entend par ailleurs « poursuivre les efforts » pour lutter contre « les violences intrafamiliales. Ce sont des faits qui ne sont pas toujours révélés à l'intérieur de la famille. Le tout, bien souvent sur fond d'al-

cool. » Fraîchement arrivé, celui qui a sous ses ordres 430 gendarmes et 200 réservistes a déjà une vision précise des caractéristiques du département.

### Déjà un œil sur les affaires

Au mois de juin, il était en effet venu en Charente pour un « stage d'appropriation territoriale », accueilli par le colonel Santarelli. L'occasion pour lui de rencontrer les autorités judiciaires et administratives tels que le préfet de Charente ou encore le procureur de la République. Depuis plusieurs semaines, Laurent Geoffroy a également un œil attentif sur les affaires en cours. « La transition a été très bonne », glisse-t-il.

## Hennessy reconnaît des « difficultés d'approvisionnement »

**COGNAC** Avec 7 millions de caisses de 9 litres expédiés à travers le monde ces douze derniers mois Hennessy, le numéro 1 du cognac, va bien. Très bien. Presque trop. La marque connaît en effet un développement plus rapide que celui de l'ensemble de la filière cognac et doit « continger » certaines de ses références, notamment aux USA. « Hennessy continue d'enregistrer une forte progression sur le marché américain tandis que la reprise de la demande se confirme en Chine », dit un communiqué du groupe LVMH. L'actionnaire précise cependant : « Le deuxième semestre de l'année devrait connaître un ralentissement de la croissance en volume compte tenu des contraintes en matière d'approvisionnement. »

## Les expéditions de cognac pèsent près de 3 milliards d'euros



Près d'un cognac sur deux bus à la surface du globe est un cognac Hennessy. PHOTO SUD OUEST

**ÉCONOMIE** Pas moins de 185,8 millions de bouteilles de cognac ont été expédiées à travers le monde, entre le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et le 30 juin 2017, nous apprend le dernier bulletin statistique du Bureau national international du cognac (BNIC). Ces expéditions ont généré un chiffre d'affaires frôlant les 3 milliards d'euros : 2 milliards, 964 millions et 800 000 euros pour être précis ! La prochaine moisson de chiffres du BNIC est très attendue. Les statistiques arrêtées à la fin juillet 2017 seront celles de la campagne viticole 2016-2017 et auront valeur de référence. Le bulletin devrait être publié un peu après le 15 août.

# Sur les traces de Saint-Martin

## DÉCOUVERTE

Un pèlerinage de Saint-Martin passerait en vallée de l'Antenne. Une piste qu'explore avec intérêt l'ANLP

ANNE-LAURE DE CHALUP  
cognac@sudouest.fr

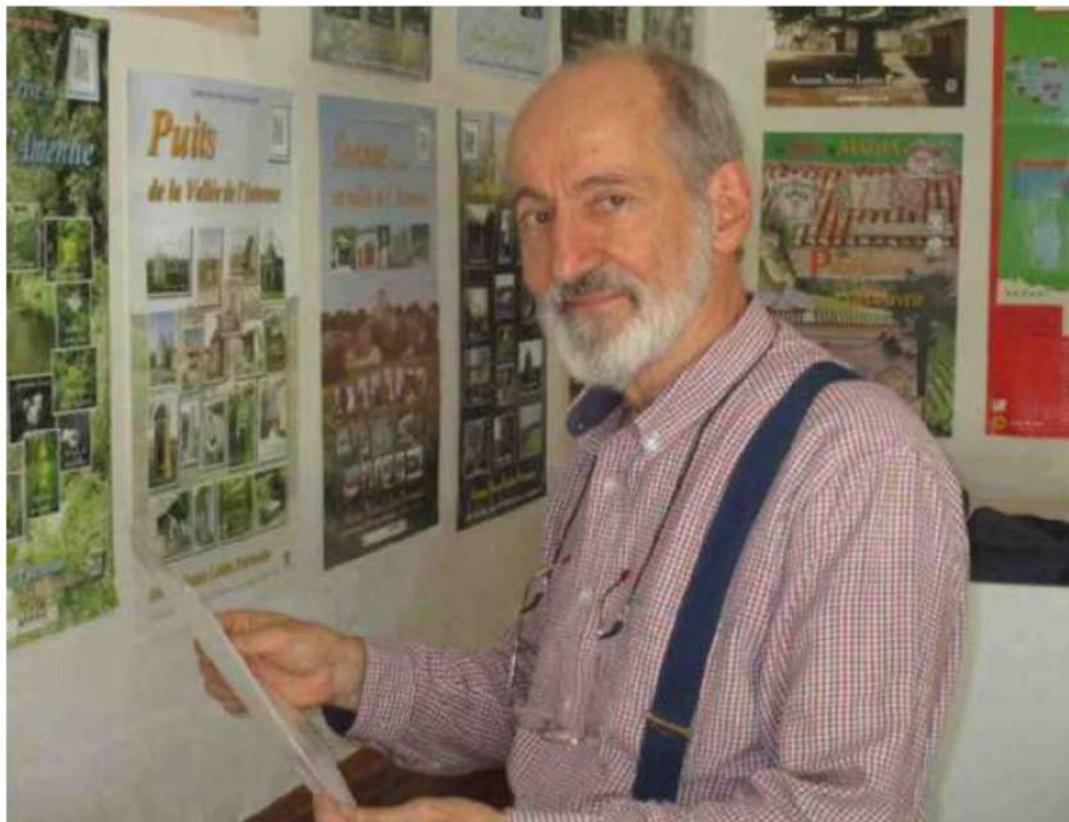
Saint-Martin partageant son manteau en deux et l'offrant à un passant, l'image est connue. De Hongrie aux Pays-Bas en passant bien sûr par Tours, le religieux a marqué l'histoire et le territoire. Rien qu'en Poitou-Charentes, plus de 40 communes ont été nommées d'après ce saint.

À partir de ce constat, la revue « Voyager » a édité une carte des pèlerinages de Saint-Martin. Un document qui a retenu l'attention de Michel Adam, président de l'Antenne nature loisirs et patrimoine (ANLP). La raison ? Il semblerait que l'un d'eux passe dans la vallée de cet affluent de la Charente. Michel Adam et son association se sont donc lancés dans une véritable quête d'indices, sur les traces de Saint-Martin.

L'ANLP a un principe « se faire plaisir en étant utile à la vallée ». Ses 250 membres travaillent en atelier à concevoir des parcours mêlant patrimoine naturel et architectural et histoire. « Un sentier de Saint-Martin serait merveilleux », s'exclame son président.

### Une véritable enquête

« Il y a un lieu-dit Saint-Martin à Richemont, l'église à Prignac s'appelle aussi Saint-Martin, tout comme celles de Juillac-le-Coq, Salles-d'Angles et Gensac ou encore à Aujac (17) où une nécropole mérovingienne a



Michel Adam, président de l'association Antenne, nature, loisirs et patrimoine. PHOTO A.-L.C.

survécu depuis plus d'un millénaire. » Michel Adam collecte tous les signes potentiels de la présence d'un pèlerinage de Saint-Martin en vallée de l'Antenne. Les points rouges se multiplient sur la carte de ce passionné d'histoire. Pour lui, c'est sûr, le chemin reliant Saragosse en Espagne à Tours passait en Charente, non loin de Cognac, autrefois concentré autour de l'actuel quartier Saint-Martin.

« J'ai commencé les recherches un peu tout seul en croisant les recherches du Centre culturel européen (CCE) de Tours et le travail de Jean-François Noël sur les chemins anciens autour de Matha », explique Michel Adam. La prochaine étape sera un travail de terrain avec les autres membres de l'association. Pré-

sentée lors d'une réunion sur les possibles nouveaux sentiers en vallée de l'Antenne, l'idée de Michel Adam a séduit. « Des anciens élus, des historiens et des animateurs touristiques du programme "Ville d'art et d'histoire" nous suivent », explique Michel Adam. L'équipe va devoir vérifier toute vraisemblance historique et chercher si leurs hypothèses coïncident avec la trajectoire du pèlerinage en aval et en amont de la vallée de l'Antenne.

### Une histoire à faire connaître

« Nous demanderons confirmation au CCE de Tours avant de lancer officiellement ce sentier », explique Michel Adam.

Le président de l'ANLP n'est pas avaro d'explications quand il s'agit

de Saint-Martin. « Je ne connaissais pas toute sa vie admet-il. J'ai découvert des choses passionnantes. »

Saint-Martin a été militaire, son refus de combattre mit, sans le vouloir, fin à un siège subi par son armée. Cela lui vaudra de pouvoir quitter la légion romaine et se consacrer au catholicisme. Ce sont ses connaissances médicales et ses prétendus miracles qui le rendront si populaire et qui le placeront « presque malgré lui » évêque de Tours.

Nommé « personnage européen, symbole de partage et de valeurs communes » par l'Union européenne, Saint-Martin – peut, Michel Adam en est certain – attirer de nouveaux touristes en vallée de l'Antenne. « Qui sait, nous deviendrons peut-être villes relais un jour ! »